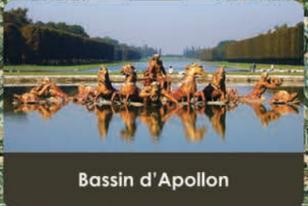
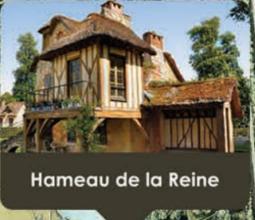
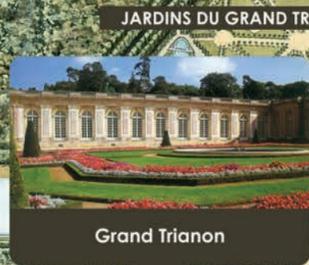
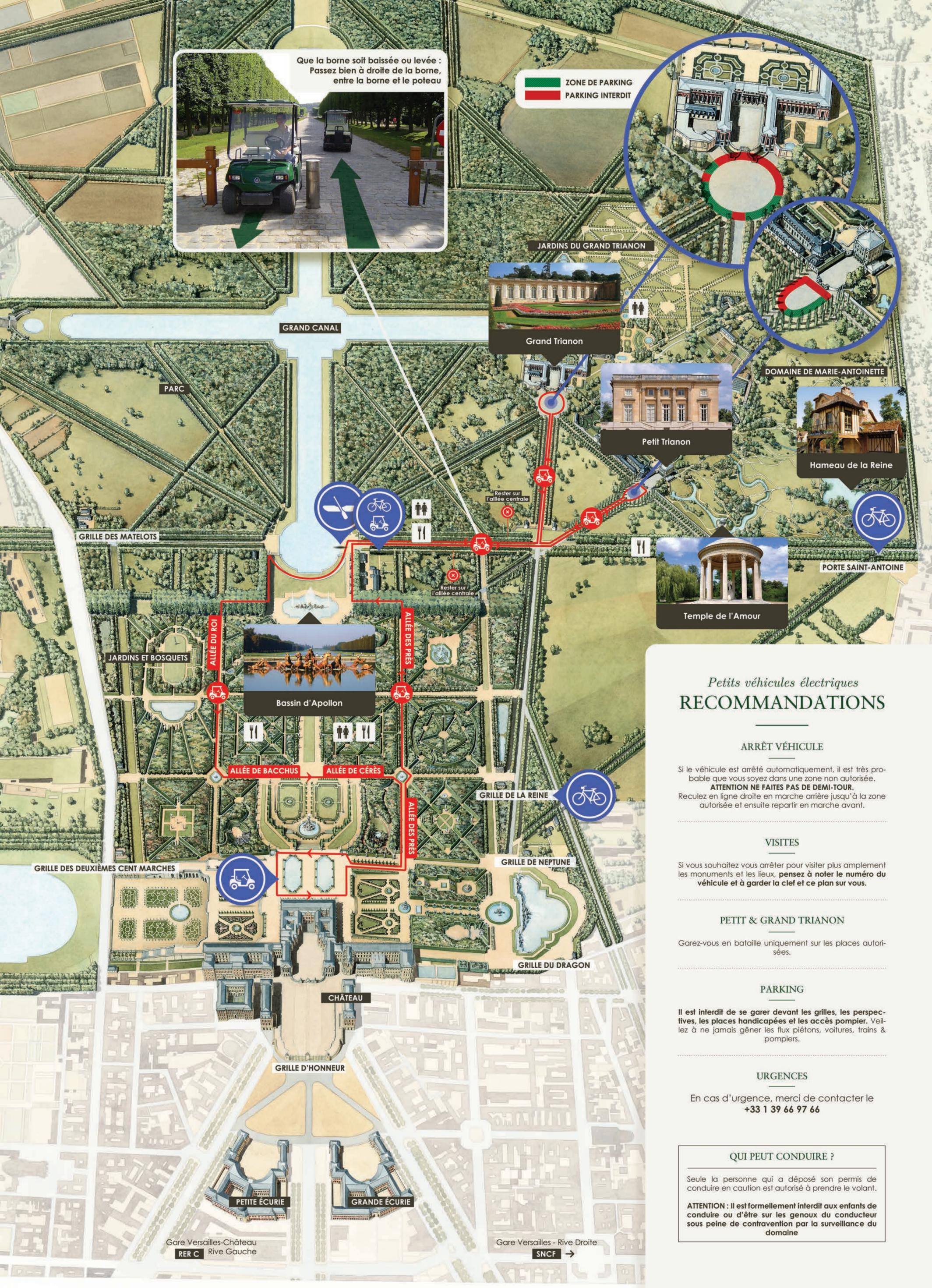
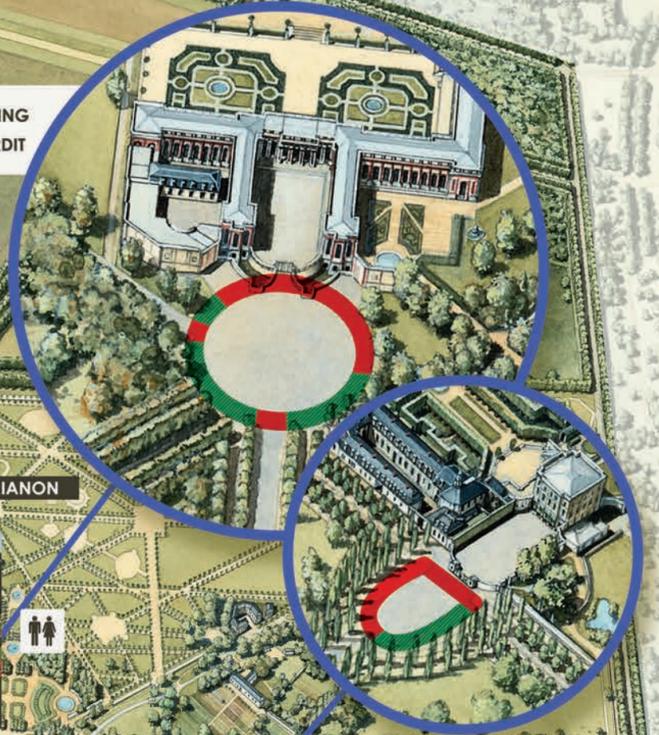




ZONE DE PARKING
PARKING INTERDIT



Petits véhicules électriques RECOMMANDATIONS

ARRÊT VÉHICULE

Si le véhicule est arrêté automatiquement, il est très probable que vous soyez dans une zone non autorisée.
ATTENTION NE FAITES PAS DE DEMI-TOUR.
Reculez en ligne droite en marche arrière jusqu'à la zone autorisée et ensuite repartir en marche avant.

VISITES

Si vous souhaitez vous arrêter pour visiter plus amplement les monuments et les lieux, **pensez à noter le numéro du véhicule et à garder la clef et ce plan sur vous.**

PETIT & GRAND TRIANON

Garez-vous en bataille uniquement sur les places autorisées.

PARKING

Il est interdit de se garer devant les grilles, les perspectives, les places handicapées et les accès pompier. Veillez à ne jamais gêner les flux piétons, voitures, trains & pompiers.

URGENCES

En cas d'urgence, merci de contacter le
+33 1 39 66 97 66

QUI PEUT CONDUIRE ?

Seule la personne qui a déposé son permis de conduire en caution est autorisée à prendre le volant.

ATTENTION : Il est formellement interdit aux enfants de conduire ou d'être sur les genoux du conducteur sous peine de contravention par la surveillance du domaine

Gare Versailles-Château
RER C Rive Gauche

Gare Versailles - Rive Droite
SNCF →